



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)

Echandens

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
05.05.2015	SF	1:10'000	166-5

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Echandens

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
2223	0 +	37.60 au	75 +	245.65 =	957.20
2500	1141 +	53.00 au	1141 +	211.30 =	158.30
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
Total traversée de localité en m'					1'115.50

Remarque :

RC 80-B-P, Axe 2500 PR 1141 + 211.30 m'
La limite de traversée de localité correspond à la limite de la Commune d'Echandens

Route cantonale

- hors traversée de localité
- en traversée de localité

Système de repérage de base

- Point de repère intermédiaire
- Point de repère début et fin d'axe

